

**Commune d'ESSOUVERT**  
**Compte rendu sommaire**

**Réunion du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2021**

Présents : Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Véronique BLAIN FEDY , Gérard CONNAN, Anne DURIEUX, Pierre GEOFFROY, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Patrick WAREMBOURG.

Absents excusés : Alain BAUDOUIN, Dominique BERTIN, Cécile GUYER, Sylvaine CADORET qui a donné pouvoir à Jean-Luc LEAUD, Émilie RACAULT, Christiane VALAYER qui a donné pouvoir à Dominique BERNAZEAU, Luc ZEMMOUCHE.

Secrétaire de séance élu : Patrick WAREMBOURG

**Convention PAVE**

Accord est donné pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics PAVE, effectuée par le syndicat mixte départemental de la voirie des communes de la Charente Maritime, ayant pour emprise les bourgs de La Benâte et de Saint Denis du pin ; le montant de la dépense à prévoir est de 11 000 € HT.

**Travaux de voirie**

Le conseil municipal décide la réalisation des travaux de voirie par le Syndicat départemental de la voirie, rue Pierre MARTINEAUD au bourg de St Denis du Pin, et rue d'Angély à la Fayolle. Le montant des devis est de 87 525,84 € TTC.

Des demandes de subvention seront présentées au Département.

**Syndicat d'électrification**

La modification des statuts du SDEER, pour ajouter une compétence, au titre des activités accessoires, relative à la maîtrise de la demande d'énergie et la performance énergétique est adoptée par 13 pour, une abstention.

- Reprise de l'éclairage public à Puymoreau tranche 1 et tranche 2

Accord pour les nouveaux devis adressés par le syndicat départemental d'électrification :

Tranche 1           Montant du dossier HTVA 39 125,20 €

Tranche 2           Montant du dossier HTVA 44 705,68 €

50 % pris en charge par le syndicat, 50 % restant à la charge de la commune,

- réparation commande rue du Château Rennebourg Essouvert

Accord pour le devis de 1 080,70 €, 50 % pris en charge par le syndicat, 50 % restant à la charge de la commune,

-réparation commande rue du Fourneau La Jallet Essouvert

Accord pour le devis de 1 080,70 €, 50 % pris en charge par le syndicat, 50 % restant à la charge de la commune,

**Création de poste**

- création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet, à raison de 14/35<sup>èmes</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Travaux aux bâtiments**

- Bâtiment du bar restaurant : le devis de Mr JASPARD Adrien, concernant la réfection des peintures de la façade, est retenu pour un montant de 5 997, 60 €.

- Ancienne école de La Benâte : un projet d'installation d'une maison d'assistantes maternelles est en cours. Le conseil municipal donne un avis favorable de principe, des devis portant sur des travaux de création de cloisons et de peintures ont été réalisés. Le conseil municipal prévoit un crédit de 15 000 € au budget.

- Maison située à La Fayolle : pour la restauration de ce bâtiment, le devis de maîtrise d'œuvre de MG+ architecture est retenu pour un montant de 3 000 € TTC.

### **Décision modificative**

Une décision modificative est votée afin d'intégrer au budget l'ensemble des nouveaux projets, ainsi que l'ajustement des crédits de fonctionnement.

Un amortissement de 5 ans est décidé concernant les travaux de passage surélevé au bourg de La Benâte.

Deux dons sont acceptés.

### **PLU**

Une enquête publique sera effectuée, pour l'élaboration du PLU, du 1<sup>er</sup> février au 3 mars 2022.

### **Droits de préemption**

Mr le Maire présente la liste des décisions concernant les droits de préemption de septembre à décembre 2021.

### **Questions diverses**

Le spectacle de Noël pour les enfants est maintenu le 16 décembre à la salle de l'Alliance, sans collation.

Salle de l'Alliance : diverses pannes actuellement dont les gradins mobiles et le grand écran, des devis ont été demandés.

Opération un arbre pour la planète organisée par la CDC Vals de Saintonge : le pommier a été planté vers la salle de l'Alliance.

Programme EVA 17 du département : les arbres seront prochainement plantés avec la participation des élèves de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

Le Maire  
Henri AUGER

